

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION
COMMISSION ACCESSIBILITE
DU 11/12/2025**

Présents : Mmes Cindy ASSELIN (représentant association nationale des maîtres de chiens guides), Chantal GIORDA (élue), Cariosa KILCOMMONS (représentant l'association Le Sycomore), Samira MAKHLOUFI (élue), Françoise VAN WETTER (représentant les usagers), Mrs. Stéphane BARRAL (représentant l'association des Paralysés de France), Jérôme FALLETTI (élu), Philippe POUCHAIN (élu de l'opposition)

Excusés : Mme Hélène GEOFFROY (représentant Espoir 73), Mrs Alexandre GENNARO (maire), M. Thierry CULOMA (élu)

Assiste : M. Gilbert MADELON, directeur services techniques

Tour de table et mot d'accueil de Chantal GIORDA adjointe, déléguée aux Affaires sociales, aux Séniors, à la Petite Enfance, au Handicap et à la Dépendance.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1 Élection du vice-président de la commission
- 2 Réalisations sur les voiries entre 2023 et 2025
- 3 Bilan AD'AP
- 4 Budget et travaux 2026
- 5 Questions diverses

1/ La dernière commission communale pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap s'est réunie le 16 janvier 2023. Après la démission de M. Clément DUMON, aucune autre réunion n'a eu lieu depuis. Suite à cette vacance de poste et pour une première réunion depuis cette démission, l'élection d'un nouveau vice-président est nécessaire.

Une seule candidature est présentée : Mme Chantal GIORDA ; Après vote Mme Chantal GIORDA est élue à l'unanimité des membres présents.

2/ Dans le cadre de la mise en place progressive des « zones apaisées » sur la commune, la sécurisation et l'amélioration des cheminements piétons constituent une priorité. La création de « zones 30 », de « zones de rencontre », de « chaussées à voies centrales banalisées », de voies vertes, ainsi que l'élargissement des trottoirs visent à offrir un partage plus équilibré de l'espace public, à faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite et à renforcer la sécurité de tous les usagers.

C'est dans cette logique d'apaisement et d'accessibilité que plusieurs interventions ont été engagées au cours de l'année. Les travaux sont précisés dans la présentation jointe.

3/ Les travaux prévus dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) démarrés en 2015 sont aujourd'hui pratiquement terminés. Ils ont permis d'améliorer progressivement l'accessibilité et la sécurité des différents services concernés, notamment par des interventions ciblées et des aménagements correctifs.

Les travaux mineurs et ceux plus importants restant à réaliser sont détaillés dans la présentation jointe.

Des dérogations pourront être demandées pour répondre au programme Ad'Ap, lorsque les contraintes techniques, patrimoniales ou financières ne permettent pas une mise en accessibilité complète des équipements concernés. Quelques bâtiments sont encore concernés.

4/ Les travaux 2026 sur les espaces extérieurs seront projetés lors d'une visite sur terrain qui sera programmée par l'équipe municipale élue lors des prochaines élections. La nouvelle médiathèque sera livrée à l'été 2026. A ce jour, aucun projet n'a été défini concernant le devenir de l'actuelle bibliothèque.

5/ Une nouvelle application EXALONE que chaque habitant peut télécharger permet à tous de signaler un défaut ou un dysfonctionnement afin d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

La séance est levée à 18H50. La vice-présidente présente à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,



Chantal GIORDA
Vice-présidente

COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

Novembre 2025

REALISATIONS ACCESSIBILITE

PAVE

- Trottoirs impasse Saint Grat,
- Trottoir et passage bateau Concorde/Zola,
- Traversée devant le Vallon fleuri,
- Traversée ZI de la Villette,
- Chicane rue Richelieu,
- Carrefour du Bois noir,
- Carrefour des Belledonnes,
- Carrefour de la Trousse,
- Passerelle sur la mère,
- Zones apaisées (Montlevin, Carpinelles, Peysse, Eglise, Clemenceau, Costa de Beauregard, Napoléon 1° , Pré joli coté Belledonnes)
- Quai bus rue Richelieu

AD'AP – travaux restant

Travaux secondaires :

- Club des aînés ruraux
- Maison des associations / ex-CPAS
- Ecole de Féjaz
- Eglise
- Locaux sportifs et associatifs
- Maison de Féjaz
- Nouveau cimetière

Travaux conséquents :

- Ecole de Vallon Fleuri
- ST Etienne- Maison de l'enfance
- Presbytère
- (Bibliothèque)

Travaux 2025

- Budget : 33 000€
 - Tennis : mise en accessibilité de l'accès aux cours de tennis 3 et 4
⇒ 11 000 €
 - Ancien cimetière : cheminements, accessibilité columbarium
⇒ 12 000 €
 - Maison des associations : signalétiques, éclairages et entrées
⇒ 10 000 €

Perspectives

- Travaux Adap à proposer au BP 2026
- Visite de terrain à programmer
- Prochaine commission